

## 145 CAPUCINS CONSEILS

Société à responsabilité limitée  
au capital de 82 077,45 €  
2, rue Lord Byron - 75008 PARIS  
388 421 174 RCS PARIS

### PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le trente juin à 14 h 00, les associés de la société à responsabilité limitée se sont réunis au domicile de l'associé gérant, en assemblée générale ordinaire annuelle, sur convocation de la gérance.

L'assemblée est présidée par Madame Claudine VINCENT, agissant en qualité d'associé gérant.

Madame le Président constate que, outre elle-même,

propriétaire de 50 part(s)

Sont présents ou représentés :

L'indivision TESSIER composée de Messieurs Eric et Christophe TESSIER

propriétaire indivis de 11 117 part(s)

soit tous les associés représentant la totalité des parts composant le capital social.

Madame le Président déclare alors que l'assemblée, régulièrement constituée, peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Les associés peuvent prendre connaissance des documents déposés sur le bureau du Président :

- le rapport de la gérance sur l'exercice écoulé,
- le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice 2024,
- le texte des résolutions proposées à l'approbation de l'assemblée.

Madame le Président indique que ces documents ont été adressés aux associés quinze jours francs avant la date de la présente assemblée, et que ces mêmes documents ainsi que l'inventaire ont été tenus à la disposition des associés au siège social, dans le même délai.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Madame le Président rappelle à l'assemblée qu'elle est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024,
- quitus au gérant pour sa gestion,
- affectation du résultat,
- les conventions visées à l'article L-223.19 du Code de Commerce,
- questions diverses.

Puis, il donne lecture du rapport de la gérance et ouvre les débats.

Après un échange de vues, personne ne désirant plus prendre la parole, le Président ouvre le scrutin sur les points figurant à l'ordre du jour :

## PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2024, approuve les comptes annuels de cet exercice, tels qu'ils sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport, et donne quitus au gérant pour sa gestion au cours dudit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

## DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos au 31 décembre 2024 d'un montant de 284,77 € de la manière suivante :

- Réserve légale 284,77 €

Conformément aux dispositions légales, il est rappelé qu'au titre des trois exercices précédents la société a procédé aux distributions de dividendes suivantes :

Exercice	Dividende global	Dividende par part sociale
31/12/2021	0 €	0 €
31/12/2022	0 €	0 €
31/12/2023	8 933,60 €	0,80 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

## TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire prend acte qu'aucune convention telle que celles visées à l'article L-223.19 du Code de Commerce n'est intervenue au cours de l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 14 h 30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par les associés présents et le gérant.

Signé par :

  
E9A2B8D22CC14AB...

Associée - Gérante

Signé par :

  
C956051F0D9F466...

Associé indivis

Signé par :

  
CE3D8126190E499...

Associé indivis

**145 CAPUCINS CONSEILS**

Société à responsabilité limitée  
au capital de 82 077,45 €  
2, rue Lord Byron - 75008 PARIS  
388 421 174 RCS PARIS

**RAPPORT DE GERANCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DU 30 JUIN 2025**

Conformément à la loi et aux statuts, j'ai établi le présent rapport sur l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice soumis à approbation.

Je rappelle que, conformément aux prescriptions légales, tous ces documents ont été établis il y a plus de quinze jours. Pendant ce même délai, ils ont été également tenus à disposition au siège social, ainsi que l'inventaire.

Les comptes annuels de l'exercice 2024 ont été dressés selon les formes et les méthodes résultant de la Loi 83-353 du 30 avril 1983, et du Décret 83-1020 du 29 novembre 1983 relatif au Plan Comptable révisé. La présentation des documents de synthèse respecte cette réglementation.

Les comptes annuels font apparaître un bénéfice net comptable de 284,77 € que je vous propose d'affecter de la manière suivante :

- Réserve légale 284,77 €

Conformément aux dispositions légales, il est rappelé qu'au titre des trois exercices précédents la société a procédé aux distributions de dividendes suivantes :

Exercice	Dividende global	Dividende par part sociale
31/12/2021	0 €	0 €
31/12/2022	0 €	0 €
31/12/2023	8 933,60 €	0,80 €

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, je vous précise que les comptes de l'exercice écoulé ne font apparaître aucune charge non déductible du résultat fiscal.

Aucune convention, telle que celles visées à l'article L-223.19 du Code de Commerce, n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

Dès lors, il y aura lieu d'adopter les résolutions soumises à approbation, de me donner quitus pour la gestion de l'entreprise telle qu'elle ressort de l'examen desdits comptes et rapport pour l'exercice écoulé.

Signé par :  
  
E9A2B8D22CC14AB...

Le Gérant.

# Plaquette

## 145 CAPUCINS CONSEILS

31/12/2024

Ce document contient 45 pages

## 145 CAPUCINS CONSEILS

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024 (Bilan)

## Sommaire

0.1	Attestation de présentation des comptes	3
<b>1</b>	<b><i>Comptes annuels</i></b>	<b>4</b>
1.1	Bilan actif	5
1.2	Bilan passif	6
1.3	Compte de résultat	7
1.4	Annexe simple	9
<b>2</b>	<b><i>Détail des comptes</i></b>	<b>18</b>
2.1	Bilan actif (détail)	19
2.2	Bilan passif (détail)	20
2.3	Compte de résultat (détail)	21
<b>3</b>	<b><i>Déclaration et liasse fiscale</i></b>	<b>22</b>
3.1	2065 Impôt sur les sociétés	23
3.2	2065 bis	24
3.3	2050 Bilan actif	25
3.4	2051 Bilan passif	26
3.5	2052 Compte de résultat	27
3.6	2053 Compte de résultat (suite)	28
3.7	2054 Immobilisations	29
3.8	2055 Amortissements	30
3.9	2056 Provisions inscrites au bilan	31
3.10	2057 Etat des créances et dettes	32
3.11	2058-A Détermination résultat fisc.	33
3.12	2058-B Déficits prov. non déduct.	34
3.13	Provisions non déductibles	35
3.14	2058-C Affectation du résultat	36
3.15	2059-A Détermin. plus moins-values	37
3.16	2059-B Affectation plus values C/T	39
3.17	2059-C Suivi des moins values L/T	40
3.18	2059-D Affectation plus values L/T	41
3.19	2059-E Détermination VA produite	42
3.20	2059-F Capital social	43
3.21	2059-G Filiales	44
3.22	CA18CHAPAY	45



Rydge Conseil  
Expertise Comptable, Gestion sociale, Conseil

2 avenue Gambetta

CS 60055

Tour EQHO

92066 Paris La Défense Cedex

**Téléphone** : +33 (0)9 73 73 30 00

**Site internet** : www.rydge.fr

SARL 145 CAPUCINS CONSEILS

2 rue Lord Byron

75008 PARIS

A Paris, le 14 mai 2025

#### Attestation de présentation des comptes

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entité SARL 145 CAPUCINS CONSEILS relatifs à l'exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024 qui se caractérisent par les données suivantes :

• Total du bilan :	89 351	€
• Chiffre d'affaires :	-	€
• Résultat net comptable :	284	€

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Joëlle TUBIANA  
Expert-comptable



145 CAPUCINS CONSEILS

# Comptes annuels





## 145 CAPUCINS CONSEILS

<b>Passif</b>		Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
<b>Capitaux propres</b>	Capital (dont versé : 82 077 )	82 077	82 077
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	4 831	4 340
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	396	
Résultats antérieurs en instance d'affectation			
Résultat de la période (bénéfice ou perte)	284	9 820	
Situation nette avant répartition	<b>87 589</b>	<b>96 238</b>	
Subvention d'investissement			
Provisions réglementées			
	<b>Total</b>	<b>87 589</b>	<b>96 238</b>
<b>Aut. fonds propres</b>	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	<b>Total</b>		
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	<b>Total</b>		
<b>Dettes</b>	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	2	2
	<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>2</b>
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 509	1 891
	Dettes fiscales et sociales	250	462
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes			
Instruments de trésorerie			
<b>Total</b>	<b>1 759</b>	<b>2 353</b>	
Produits constatés d'avance			
<b>Total des dettes et des produits constatés d'avance</b>	<b>1 761</b>	<b>2 355</b>	
Écarts de conversion passif			
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>89 351</b>	<b>98 594</b>	
Crédit-bail immobilier			
Crédit-bail mobilier			
Effets portés à l'escompte et non échus			
Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an			
à moins d'un an			
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	1 761	2 355	
(3) dont emprunts participatifs			

		France	Exportation	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises Production vendue : - Biens - Services				
	Chiffre d'affaires net				
Produits d'exploitation (1)	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
	Autres produits				
	Total				
Charges d'exploitation (2)	Marchandises   Achats Variation de stocks				
	Matières premières et autres approvisionnements   Achats Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (3)			2 697	1 891
	Impôts, taxes et versements assimilés				
	Salaires et traitements				
Charges sociales					
Dotations d'exploitation	• sur immobilisations • sur actif circulant • pour risques et charges				
amortissements provisions					
Autres charges			0		
Total			2 698	1 891	
Résultat d'exploitation A				-2 698	-1 891
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée		B	2 766	2 130
	Perte supportée ou bénéfice transféré		C		
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)			467	493
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				
	Autres intérêts et produits assimilés (4)				
	Reprises sur provisions, transferts de charges				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total			467	493	
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions				
	Intérêts et charges assimilées (5)				
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total					
Résultat financier D				467	493
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D) E</b>				<b>534</b>	<b>732</b>

## 145 CAPUCINS CONSEILS

		Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		32 475
	Reprises sur provisions et transferts de charge		
	Total		<b>32 475</b>
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		22 924
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total		<b>22 924</b>
Résultat exceptionnel		F	<b>9 550</b>
Participation des salariés aux résultats		G	
Impôt sur les bénéfices		H	250
<b>BÉNÉFICE OU PERTE ( ± E ± F - G - H )</b>		<b>284</b>	<b>9 820</b>
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		

SARL 145 CAPUCINS CONSEILS

# Annexe de base aux comptes de l'exercice clos-le 31/12/2024

Certifié conforme à l'Original

Signé par :  
*Claudine VINCENT*  
E9A2B8D22CC14AB...

## Table des matières

1. Faits caractéristiques de l'exercice.....	2
1.1. Evénements principaux.....	2
1.2. Principes, règles et méthodes comptables.....	2
2. Informations relatives au bilan.....	3
2.1. Actif.....	3
2.1.1. Immobilisations incorporelles.....	3
2.1.2. Immobilisations corporelles.....	3
2.1.2.1. Principaux mouvements de l'exercice.....	3
Augmentations.....	3
Diminutions.....	3
2.1.3. Immobilisations financières.....	4
Augmentations.....	4
Diminutions.....	4
2.1.4. Créances.....	5
2.2. Passif.....	6
2.2.1. Capitaux propres.....	6
2.2.1.1. Tableau de variation des capitaux propres.....	6
2.2.1.2. Capital.....	6
2.2.2. Dettes financières et autres dettes.....	7
2.2.3. Charges à payer.....	8

## 1. Faits caractéristiques de l'exercice

### 1.1. Evénements principaux

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

### 1.2. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2014-03 de l'ANC.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

## 2. Informations relatives au bilan

### 2.1. Actif

#### 2.1.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

#### 2.1.2. Immobilisations corporelles

##### 2.1.2.1. Principaux mouvements de l'exercice

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition Apports Virements	Virements poste à poste	Cessions rebuts
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	-	-	-	-
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-

## 2.1.3. Immobilisations financières

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition apports Virements	Virement poste à poste	Cessions Rebut
Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
Titres de participation (y compris évaluées par équivalence. ci-dessus)	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	3 233	-	3 022
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	-	-	-	-

## 2.1.4. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	8 278	8 278	-	
	Prêts	-	-	-	
	Autres immobilisations financières	-	-	-	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	-	-	-	
	Autres créances clients	-	-	-	
	Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie	-	-	-	
	Personnel et comptes rattachés	-	-	-	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-	-	-	
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	-	-	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	-	-	-
		Autres impôts, taxes et versement assimilés	-	-	-
		Divers	-	-	-
	Groupes et associés	-	-	-	
Débiteur divers	-	-	-		
Charges constatées d'avance		-	-	-	
<b>TOTAL</b>		<b>8 278</b>	<b>8 278</b>	<b>-</b>	

## 2.2. Passif

### 2.2.1. Capitaux propres

#### 2.2.1.1. Tableau de variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	82 077	-	-	82 077
Primes, réserves et écarts	4 340	491	-	4 831
Report à nouveau	-	396	-	396
Résultat	9 821	-	9 536	285
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>96 238</b>	<b>887</b>	<b>9 536</b>	<b>87 590</b>

Le capital est composé de 11 167 parts sociales de 7,35 euros de valeur nominale.

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

## 2.2.2. Dettes financières et autres dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit				
- A 1 an max à l'origine	-	-	-	-
- A + d'1 à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières Divers	-	-	-	-
Fournisseur et comptes rattachés	1 509	1 509	-	-
Personnel et comptes rattachés	-	-	-	-
Sécurité sociales et autres organismes	-	-	-	-
Impôts sur les bénéfices	250	250	-	-
TVA	-	-	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	-	-	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	3	3	-	-
Autres dettes	-	-	-	-
Dettes titres empruntés ou rem. Garant	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>1 762</b>	<b>1 762</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

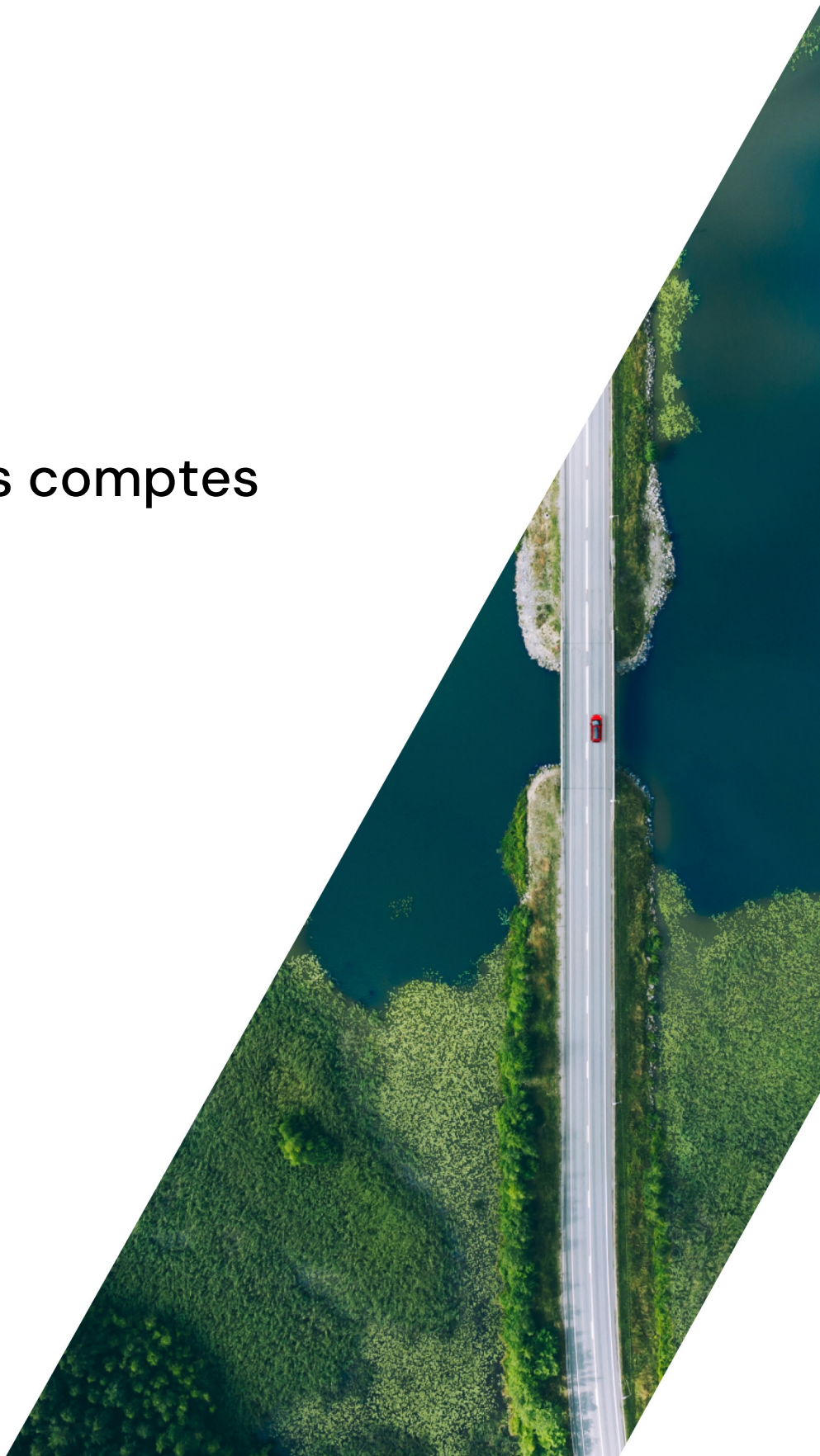
## 2.2.3. Charges à payer

Libellés	Montant
<b>CONGES A PAYER</b>	
Congés provisionnés	-
Charges sociales provisionnées	-
Charges fiscales provisionnées	-
<b>INTERETS COURUS</b>	
Emprunts et dettes assimilées	-
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	-
Concours bancaires courants	-
<b>AUTRES CHARGES</b>	
Factures à recevoir	1 440
RRR à accorder, avoirs à établir	-
Participation des salariés	-
Personnel	-
Sécurité sociale	-
Autres charges fiscales	-
Divers	-
<b>TOTAL</b>	<b>1 440</b>



145 CAPUCINS CONSEILS

# Détail des comptes



## 145 CAPUCINS CONSEILS

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024 (Bilan)

Bilan Actif	31/12/2024	31/12/2023	%
<b>Autres participations</b>	<b>38 802,94</b>	<b>38 802,94</b>	
26120000 PART. SNC AUCH PESSAC INVEST HOTELS	4 313,10	4 313,10	
26198100 PART. SNC LOURDES INVEST HOTELS	4 489,84	4 489,84	
26199200 PART. SNC ST-DIZIER RENNES INVEST H	30 000,00	30 000,00	
<b>Créances ratt. à des participations</b>	<b>8 278,44</b>	<b>8 067,15</b>	<b>2.62</b>
26717200 SNC AUCH PESSAC INVEST HOTELS	5 489,80	4 170,10	31.65
26718100 SNC LOURDES INVEST HOTELS	2 788,64	3 897,05	-28.44
Total Immobilisations financières	47 081,38	46 870,09	0.45
TOTAL Actif immobilisé	47 081,38	46 870,09	0.45
<b>Disponibilités</b>	<b>42 269,99</b>	<b>51 724,18</b>	<b>-18.28</b>
51200000 CIC TRANSATLANTIQUE	42 269,99	51 724,18	-18.28
Total Divers	42 269,99	51 724,18	-18.28
Total Actif circulant	42 269,99	51 724,18	-18.28
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>89 351,37</b>	<b>98 594,27</b>	<b>-9.37</b>

## 145 CAPUCINS CONSEILS

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024 (Bilan)

Bilan Passif	31/12/2024	31/12/2023	%
<b>Capital</b>	<b>82 077,45</b>	<b>82 077,45</b>	
10130000 CAPITAL APPELE VERSE	82 077,45	82 077,45	
<b>Réserve légale</b>	<b>4 831,07</b>	<b>4 340,03</b>	<b>11.31</b>
10610000 RESERVE LEGALE	4 831,07	4 340,03	11.31
<b>Report à nouveau</b>	<b>396,25</b>	<b>0,00</b>	<b>NS</b>
11000000 REPORT A NOUVEAU	396,25	0,00	NS
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>284,77</b>	<b>9 820,89</b>	<b>-97.1</b>
Résultat de l'exercice	284,77	9 820,89	-97.1
Capitaux propres	87 589,54	96 238,37	-8.99
<b>Emprunts et dettes financières divers</b>	<b>2,70</b>	<b>2,70</b>	
45518000 C/CT ASSOC. R. TESSIER	2,70	2,70	
Emprunts et dettes assimilées	2,70	2,70	
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>1 509,13</b>	<b>1 891,20</b>	<b>-20.2</b>
40110000 FOURNISSEURS	69,13	451,20	-84.68
40810000 FOURNISSEURS - FACTURES NON PARVENUES	1 440,00	1 440,00	
<b>Dettes fiscales et sociales</b>	<b>250,00</b>	<b>462,00</b>	<b>-45.89</b>
44400000 ETAT IMPOTS S/BENEFICES	250,00	462,00	-45.89
Dettes	1 759,13	2 353,20	-25.25
Dettes et produits constatés d'avance	1 761,83	2 355,90	-25.22
<b>Total du Passif</b>	<b>89 351,37</b>	<b>98 594,27</b>	<b>-9.37</b>

## 145 CAPUCINS CONSEILS

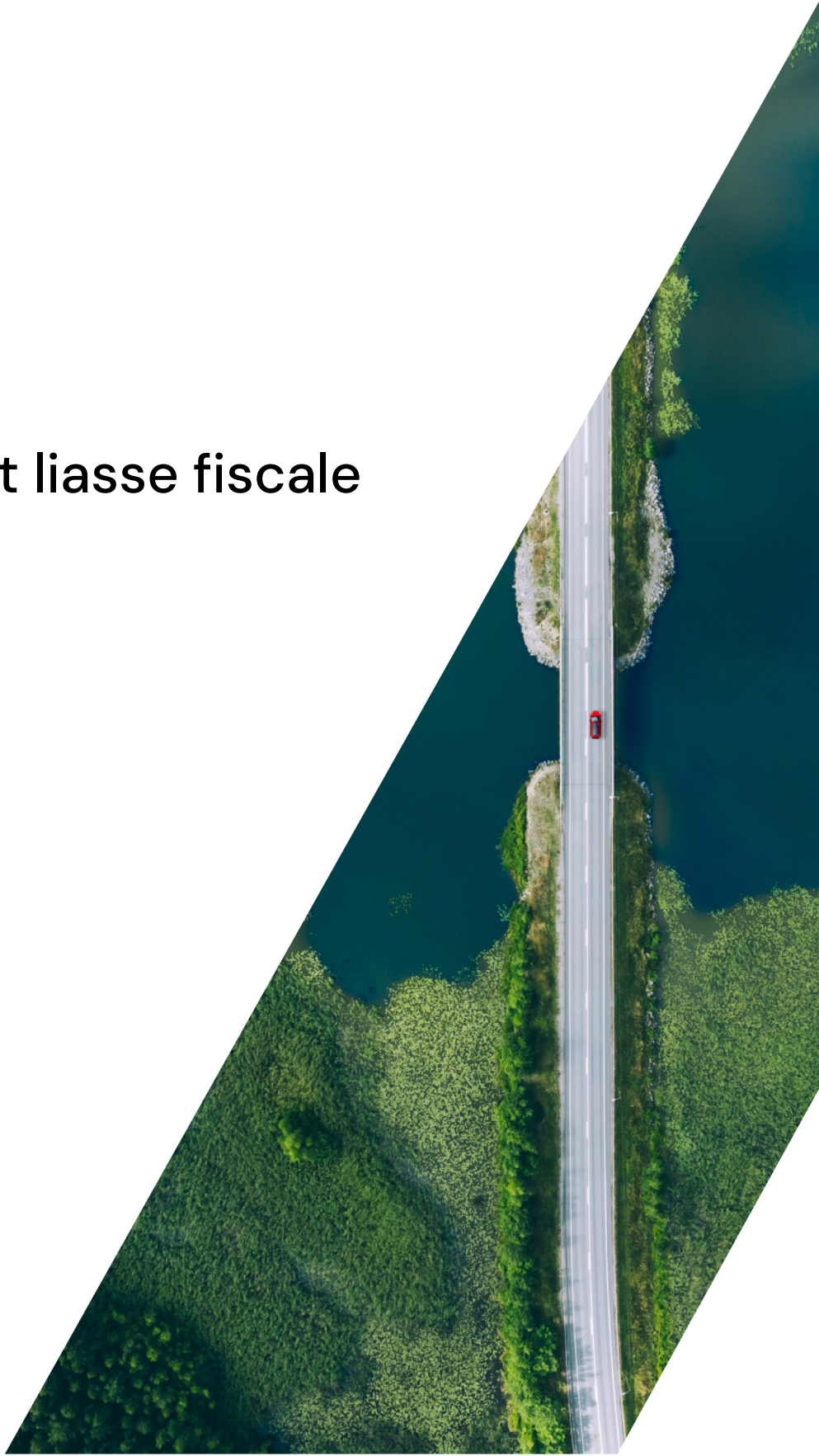
Période du 01/01/2024 au 31/12/2024 (Bilan)

Compte de résultat	31/12/2024	31/12/2023	%
<b>Autres achats et charges externes</b>	<b>2 697,53</b>	<b>1 891,20</b>	<b>42.64</b>
61320000 LOCATIONS IMMOBILIERES	458,40	451,20	1.6
62260000 HONORAIRES	1 488,00	1 440,00	3.33
62270000 FRAIS ACTES & CONTENTIEUX	69,13	0,00	NS
62750000 FRAIS BANCAIRES	10,00	0,00	NS
62850000 PRESTATIONS DE SERVICES	672,00	0,00	NS
<b>Autres charges d'exploitation</b>	<b>0,92</b>	<b>0,00</b>	<b>NS</b>
65800000 CHARGES GEST. COURANTE	0,92	0,00	NS
<i>Charges d'exploitation</i>	<i>2 698,45</i>	<i>1 891,20</i>	<i>42.68</i>
Résultat d'exploitation	-2 698,45	-1 891,20	-42.68
<b>Bénéfice attribué ou perte transférée</b>	<b>2 766,00</b>	<b>2 130,00</b>	<b>29.86</b>
75500000 QUOTES-PARTS RESULT./OP.C	2 766,00	2 130,00	29.86
<b>Produits financiers de participation</b>	<b>467,22</b>	<b>493,68</b>	<b>-5.36</b>
76170000 REV.CREANCES RATT.PARTICP	467,22	493,68	-5.36
<i>Produits financiers</i>	<i>467,22</i>	<i>493,68</i>	<i>-5.36</i>
Résultat financier	467,22	493,68	-5.36
Résultat courant	534,77	732,48	-26.99
<b>Produits exceptionnels op. capital</b>	<b>0,00</b>	<b>32 475,25</b>	<b>-100</b>
77560000 PRODUIT CESSION IMMO.FIN.CEDEES	0,00	32 475,25	-100
<i>Produits exceptionnels</i>	<i>0,00</i>	<i>32 475,25</i>	<i>-100</i>
<b>Charges exceptionnelles op. capital</b>	<b>0,00</b>	<b>22 924,84</b>	<b>-100</b>
67560000 VALEUR NETTE IMMO.FIN.CEDEES	0,00	22 924,84	-100
<i>Charges exceptionnelles</i>	<i>0,00</i>	<i>22 924,84</i>	<i>-100</i>
Résultat exceptionnel	0,00	9 550,41	-100
<b>Impôts sur les bénéfices</b>	<b>250,00</b>	<b>462,00</b>	<b>-45.89</b>
69500000 IMPOT SUR LES SOCIETES	250,00	462,00	-45.89
<b>Bénéfice ou perte</b>	<b>284,77</b>	<b>9 820,89</b>	<b>-97.1</b>



145 CAPUCINS CONSEILS

# Déclaration et liasse fiscale





**IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS**

Exercice ouvert le	01012024	et clos le	31122024
<b>Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe</b>			
<b>Si PME innovantes, cocher la case ci-contre</b>			
<b>Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case</b>			

<b>A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE</b>	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SARL 145 CAPUCINS CONSEILS	
SIRET 3 8 8 4 2 1 1 7 4 0 0 0 1 1	
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:
2 rue Lord Byron	
75008 PARIS	

<b>RÉGIME FISCAL DES GROUPES</b>	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
<b>Pour les sociétés filiales, désignation</b>	
	SIRET

<b>B ACTIVITÉ</b>	
Activités exercées	Gestion de fonds
Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

<b>C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION</b> (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
<b>1 Résultat fiscal</b>	Bénéfice imposable au taux normal 0	Bénéfice imposable à 15% 1670	Déficit
Résultat net cession, concession sous-concession des brevets et assimilés imposable à 10%			
<b>2 Plus-values</b>	PV à long terme imposables à 15%	PV à long terme imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%
	Autres PV imposables à 19%	PV exonérées (art. 238 quindecies)	

<b>3 Abattements sur le bénéfice et exonérations</b>		
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies <input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A <input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies <input type="checkbox"/>
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quindecies A <input type="checkbox"/>	ZFA nouvelle génération, art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/>	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies <input type="checkbox"/>
Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies A <input type="checkbox"/>	Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 duodecies <input type="checkbox"/>	Société d'investissement immobilier cotée <input type="checkbox"/>
Autres dispositifs <input type="checkbox"/>	Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies <input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies <input type="checkbox"/>
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) :		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

<b>4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :</b>	dans le secteur productif, art. 244 quater W
--	--

<b>D IMPUTATIONS</b> (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

<b>E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS</b> (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	

<b>F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE</b>	
L'entreprise dispose d'une comptabilité informatisée	<input checked="" type="checkbox"/> LOOP V5.30.5
Examen de conformité fiscale	

<input type="checkbox"/> Prestataire de confiance :
---

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
RYDGE Conseil 2 Avenue Gambetta Tour Eqho 92066 LA DEFENSE CEDEX	
Tél:	Tél:

OGA/OMGA ou Viseur conventionné	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:	Date: Lieu: PARIS
	Qualité et nom du signataire: -
	Signature :
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné :	





①

**BILAN – ACTIF**

DGFIP N° 2050

Désignation de l'entreprise : <u>SARL 145 CAPUCINS CONSEILS</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <u>12</u>		
Adresse de l'entreprise <u>2 rue Lord Byron 75008 PARIS</u>		Durée de l'exercice précédent * <u>12</u>		
Numéro SIRET * <u>3 8 8 4 2 1 1 7 4 0 0 0 1 1</u>			Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N clos le, <u>31 11 2024</u>		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
	Frais de développement *	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	Terrains	AN	AO	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	
	Immobilisations en cours	AV	AW	
	Avances et acomptes	AX	AY	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Autres participations	CU	CV	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	
	Autres titres immobilisés	BD	BE	
	Prêts	BF	BG	
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	
<b>TOTAL (II)</b>		BJ	BK	
		47081	47081	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
		En cours de production de biens	BN	BO
		En cours de production de services	BP	BQ
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS
		Marchandises	BT	BU
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
		Autres créances (3)	BZ	CA
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD	CE
	Disponibilités	CF	CG	
		42269	42269	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	CK	
		42269	42269	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>		CO	IA	
		89351	89351	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	
		8278	(3) Part à plus d'un an :	
			CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

Édité à partir de Loop V5.31.0

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



②

**BILAN – PASSIF** avant répartition

DGFIP N° 2051

Désignation de l'entreprise		SARL 145 CAPUCINS CONSEILS		Néant <input type="checkbox"/> *	
			Exercice N	31122024	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....82077...)		DA	82077	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ....		DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="text" value="EK"/> )		DC		
	Réserve légale (3)		DD	4831	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="text" value="B1"/> )		DF		
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input type="text" value="EJ"/> )		DG		
	Report à nouveau		DH	396	
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>		DI	284	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
				<b>TOTAL (I)</b>	87589
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
				<b>TOTAL (II)</b>	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
				<b>TOTAL (III)</b>	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="text" value="EI"/> )		DV	2	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	1509	
	Dettes fiscales et sociales		DY	250	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
			<b>TOTAL (IV)</b>	1761	
Ecart de conversion passif *			<b>(V)</b>		
			<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	89351	
RENVois	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Écart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	1761	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

Edité à partir de Loop V5.31.0

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

		Exercice N		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Désignation de l'entreprise : SARL 145 CAPUCINS CONSEILS		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC		
	Production vendue	} biens *	FD	FE	FF	
			} services *	FG	FH	FI
	<b>Chiffres d'affaires nets *</b>	FJ		FK	FL	
	Production stockée *			FM		
	Production immobilisée *			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP		
	Autres produits (1) (11)			FQ		
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>				FR	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	2697	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX		
	Salaires et traitements *			FY		
	Charges sociales (10)			FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	-dotations aux amortissements (14)*		GA	
			- dotations aux provisions		GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	
	Autres charges (12)			GE	0	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>				GF	2698	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				GG	-2698	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)	GH	2766	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	467	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>				GP	467	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR		
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>				GU		
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>				GV	467	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>				GW	534	



④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053

Désignation de l'entreprise		SARL 145 CAPUCINS CONSEILS		Néant <input type="checkbox"/> *		
				<b>Exercice N</b>		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion				HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *				HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				HC	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>				HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)				HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *				HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)				HG	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>				HH	
<b>4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)</b>					HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				(IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices *				(X)	HK	
					250	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>					HL	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>					HM	
					3233	
					2948	
<b>5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)</b>					HN	
					284	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)		IG	
	(3)	Dont	– Crédit-bail mobilier *		HP	
			– Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)			1H	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			1J	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			1K	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(	dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5	)	A2
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives A6	obligatoires A9		
			dont cotisations facultatives Madelin A7			
			dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)			HS		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels :			Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

Édité à partir de Loop V5.31.0

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Désignation de l'entreprise		SARL 145 CAPUCINS CONSEILS				31122024		Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations						
				Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				
		1		2		3				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3		KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV		KW		KX	
		Matériel de transport *			KY		KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB		LC		LD	
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		IJ	
	Avances et acomptes				LK		LL		LM	
	TOTAL III				LN		LO		LP	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M		8T		
	Autres participations			8U	46870	8V		8W	3233	
	Autres titres immobilisés			1P		1R		1S		
	Prêts et autres immobilisations financières			1T		1U		1V		
	TOTAL IV			LQ	46870	LR		IS	3233	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	46870	ØH		ØJ	3233	
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
		par virement de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence			Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
		1		2		3		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN		CØ		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO		LV		LW		
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		
		Inst. gales, agencets et am. des constructions		IS		MG		MH		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers			IU		MM		MN	
		Matériel de transport			IV		MP		MQ	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS		MT	
		Emballages récupérables et divers*			IX		MV		MW	
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA	
Avances et acomptes				NC		ND		NE		
TOTAL III				IY		NG		NH		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		
	Autres participations			IØ		ØX	3021	ØY	47081	
	Autres titres immobilisés			I1		2B		2C		
	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F		
	TOTAL IV			I3		NJ	3021	NK	47081	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	3021	ØL	47081	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



6

AMORTISSEMENTS

Désignation de l'entreprise <b>SARL 145 CAPUCINS CONSEILS</b>	31122024	Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
---	----------	---

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU		QV		QW		QX	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN		ØP		ØQ		ØR	

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES										
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais d'établissements		M9	N1	N2	N3	N4	N5					N6
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RU					RV
Autres immob. incor		N7	N8	P6	P7	P8	P9					Q1
TOTAL I		RW	RX	RY	RZ	SB	SC					SD
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7					Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5					R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3					S4
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1					T2
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8					T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6					U7
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4					V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2					W3
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9					X1
TOTAL II		X2	X3	X4	X5	X6	X7					X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL				NM						NO
Total général (I + II + III)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU					NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ			

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8	
Primes de remboursement des obligations				SP	SR	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
		1	2	3	4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
		06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
<b>TOTAL III</b>	7B	TY	TZ	UA	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises {	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.					

Edité à partir de Loop V5.31.0

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



8

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE \***

DGFIP N° 2057

Désignation de l'entreprise : <u>SARL 145 CAPUCINS CONSEILS</u>		31122024		Néant <input type="checkbox"/> *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	8278	UM	8278	UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX									
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB								
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR									
	Charges constatées d'avance	VS									
	<b>TOTAUX</b>		VT	8278	VU	8278	VV				
RENVOS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD									
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE									
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1509		1509						
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D									
État et autres	Impôts sur les bénéfices	8E	250		250						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW									
collectivités publiques	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ									
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	2		2						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
<b>TOTAUX</b>		VY	1761	VZ	1761						
RENVOS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							



**DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL**

DGFiP N° 2058-A

Désignation de l'entreprise <b>SARL 145 CAPUCINS CONSEILS</b>		Exercice N clos le					
Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre) <input checked="" type="checkbox"/> ET <input type="checkbox"/> Néant <input type="checkbox"/>		3 1 1 2 0 2 4					
<b>I. RÉINTÉGRATIONS</b>			BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
			WA 284				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)		WB				
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art.39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles				
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)	WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA	( Part des loyers dispensés de réintégration (art. 239 <i>sexies</i> D du CGI) )				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau n° 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067- <i>bis</i> )				
	Amendes et pénalités	WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 <i>bis</i> du CGI) *				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *		XY				
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n° 2032-NOT-SD)		I7				
			250				
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL 3901	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI			
		L7	K7 3901				
Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme		{ - imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'IR)				
			{ - imposées au taux de 0%				
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		{ Plus-values nettes à court terme				
		{ Plus-values soumises au régime des fusions					
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)			XR				
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*	Intérêts excédentaires (art.39-1-3 <sup>ème</sup> et 212 du CGI)	SU	Zone d'entreprises* (activité exonérée)				
			SW				
			Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro				
		M8					
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage			Y1				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage			Y3				
			<b>TOTAL I</b>				
			WR 4435				
<b>II. DÉDUCTIONS</b>			PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
			WS				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *			WT				
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégréées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau n° 2058-B-SD, cadre III)			WU				
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR)				
			- imposées au taux de 0 %				
			- imposées au taux de 19 %				
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieure				
			- imputées sur les déficits antérieurs				
			Autres plus-values imposées au taux de 19 %				
			Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *				
Régime des sociétés mères et des filiales* / Produits net des actions et parts d'intérêts	(	Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A				
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)			)				
			XA				
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)			ZX				
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *			ZY				
Majoration d'amortissement *			XD				
Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	France Ruralités Revitalisation – (FRR) (44 quindécies A)	HT	Entreprises nouvelles (art.44 <i>sexies</i> )	L2	J.E.I. (art. 44 <i>sexies</i> A)	L5
		ZFU – TE (art. 44 <i>octies</i> A)	ØV	S.I.I.C. (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (art.44 <i>terdecies</i> )	PA
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 <i>sexdecies</i> )	PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 <i>duodécies</i> )	1F	Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 <i>quaterdecies</i> )	XC
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 <i>quindecies</i> )	PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 <i>septdecies</i> )	PB
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)			XS				
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 <i>decies</i> )	X9	Dont déduction except. simulateur de conduite (art.39 <i>decies</i> E)	YH			
	dont déduction exceptionnelle (art.39 <i>decies</i> A)	YA	dont déduction exceptionnelle (art.39 <i>decies</i> C)	YC			
	dont déduction exceptionnelle (art.39 <i>decies</i> B)	YB	dont déduction exceptionnelle (art.39 <i>decies</i> D)	YD			
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 <i>decies</i> F)	YI	Créance dérogée par le report en arrière de déficit	ZI			
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 <i>decies</i> G)	YL					
			XG 2766				
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage			Y2				
<b>III. RÉSULTAT FISCAL</b>			<b>TOTAL II</b>				
			XH 2766				
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		{	Bénéfice (I moins II)	XI 1669			
			Déficit (II moins I)	XJ			
Déficits de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *			ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *			XL				
RÉSULTAT FISCAL	BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN 1669				
			XO				

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD



**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFIP N° 2058-B

Désignation de l'entreprise : SARL 145 CAPUCINS CONSEILS		31122024		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)				K4 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice				K4 ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4 bis - K5)				K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)				YK	
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 <sup>er</sup> bis Al. 1 <sup>er</sup> du CGI, dotations de l'exercice				ZT	
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>					
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 <sup>er</sup> bis Al. 2 du CGI *		ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *					
		8X		8Y	
		8Z		9A	
		9B		9C	
Total des provisions pour risques et charges					
Provisions pour dépréciation *					
		9D		9E	
		9F		9G	
		9H		9J	
Total des provisions pour dépréciation					
Charges à payer					
		9K		9L	
		9M		9N	
		9P		9R	
		9S		9T	
Total des charges à payer					
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN		YO	
			↓ ligne WI		↓ ligne WU

**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

**PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

Désignation de l'entreprise : SARL 145 CAPUCINS CONSEILS

Exercice N clos le : 31122024

NATURE		DOTATIONS	REPRISES
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges		
	Provisions pour garanties données aux clients		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme		
	Provisions pour amendes et pénalités		
	Provisions pour pertes de change		
	Provisions pour pensions		
	Provisions pour impôts		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations		
	Provisions pour gros entretien, grandes révisions		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés		
Autres provisions			
	TOTAL		
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations incorporelles		
	Sur immobilisations corporelles		
	Sur immobilisations financières		
	Sur stocks et en-cours		
	Sur comptes clients		
	Autres provisions pour dépréciation		
	TOTAL		

**DÉTAIL DES RÉINTÉGRATIONS ET DÉDUCTIONS DIVERSES**

RÉINTÉGRATIONS		DÉDUCTIONS	
		Quote-part dans les bénéfices réalisés par une société de personnes et antérieurement taxée	2766
TOTAL WQ		TOTAL XG	2766



11

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

DGFIP N° 2058-C

Désignation de l'entreprise : SARL 145 CAPUCINS CONSEILS										Néant <input type="checkbox"/> *				
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	{ – Réserves légales – Autres réserves	ZB	491						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	9820		Dividendes		ZE	8933						
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF								
					Report à nouveau	ZG	396							
	<b>TOTAL I</b>	ØF	9820			(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	<b>TOTAL II</b>	ZH	9820					
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>														
ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit-bail mobilier ( précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail )						J7		YQ					
	– Engagements de crédit-bail immobilier								YR					
	– Effets portés à l'escompte et non échus								YS					
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	– Sous-traitance								YT					
	– Locations, charges locatives et de copropriété ( dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois )						J8		XQ	458				
	– Personnel extérieur à l'entreprise								YU					
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS	1557				
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages								YV					
	– Autres comptes ( dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles )						ES		ST	682				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								ZJ	2697				
IMPÔTS ET TAXES	– Taxe professionnelle*, CFE, CVAE								YW					
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés ( dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques )						ZS		9Z					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								YX					
TVA	– Montant de la TVA collectée								YY					
	– Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								YZ					
DIVERS	– Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS) *								ØB					
	– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *								ØS					
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *								ZK			%		
	– Numéro de centre agréé *				XP					– Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	1
	– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG					
– Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies								RH						
RÉGIME DE GROUPE *	<b>Société:</b> résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe		JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL					
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC					
	<b>Groupe:</b> résultat d'ensemble		JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO					
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ							

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).



12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A

Désignation de l'entreprise : SARL 145 CAPUCINS CONSEILS

Néant  \*

**A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Date d'acquisition des éléments cédés* et Nature <sup>(1)</sup>	Valeur d'origine* <sup>(2)</sup>	Valeur nette réévaluée* <sup>(3)</sup>	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt <sup>(4)</sup>	Autres amortissements* <sup>(5)</sup>	Valeur résiduelle <sup>(6)</sup>
I - Immobilisations*					
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
TOTAL					

**B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**

**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées \***

Prix de vente <sup>(7)</sup>	Montant global de la plus-value ou de la moins-value <sup>(8)</sup>	Court terme <sup>(9)</sup>	Long terme <sup>(10)</sup>			Plus-value taxable à 19 % <sup>(1)</sup>
			19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations*						
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						
16						
17						
TOTAL						

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.



12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES SUITE

DGFIP N° 2059-A

Désignation de l'entreprise : SARL 145 CAPUCINS CONSEILS					
		<b>Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *</b>			
		Court terme <small>(9)</small>	Long terme <small>(10)</small>		Plus-value taxable à 19 % (1) <small>(11)</small>
			19 %	15 % ou 12,8 %	
<b>Total des plus ou moins-values nette fiscale</b>					
<b>II - Autres éléments</b>	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+			
	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+			
	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+			
	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+			
	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice				
	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme				
	Divers (détail à donner sur une note annexe)*				
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique)				
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique)				
	CADRE C : autres plus-values taxables à 19 %	(A)	(B) (Ventilation par taux)		(C)

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.  
 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.





Désignation de l'entreprise : SARL 145 CAPUCINS CONSEILS Néant  \*

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 % ❷.	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI) ❶.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI) ❶.	

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés  
 ❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

**I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU**

Origine ❶	Moins-values à 12,8 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ❸	Solde des moins-values à 12,8 % ❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1		
	N - 2		
	N - 3		
	N - 4		
	N - 5		
	N - 6		
	N - 7		
	N - 8		
	N - 9		
	N - 10		

**II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS\***

Origine ❶	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❺	Solde des moins-values à reporter col.6=2+3-4-5 ❻
	À 19 %, ou à 15 % ❷	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ❸	À 15 % Ou À 19 % ❹		
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1				
	N - 2				
	N - 3				
	N - 4				
	N - 5				
	N - 6				
	N - 7				
	N - 8				
	N - 9				
	N - 10				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME  
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N° 2059-D

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

Désignation de l'entreprise : SARL 145 CAPUCINS CONSEILS Néant  \*

<b>I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N</b>						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
<b>TOTAL (lignes 1 et 2)</b>	<b>3</b>					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
<b>TOTAL (lignes 4 et 5)</b>	<b>6</b>					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

<b>II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)</b>				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise: SARL 145 CAPUCINS CONSEILS		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le: 01012024		et clos le: 31122024	
<b>DÉCLARATION DES EFFECTIFS</b>			
Effectif moyen du personnel (hors CVAE) :		YP	
Dont apprentis		YF	
Dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE</b>			
<b>I - Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
<b>TOTAL 1</b>		OX	
<b>II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Retractions sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
<b>TOTAL 2</b>		OM	
<b>III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée <sup>(1)</sup></b>			
Achats		ON	
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
<b>TOTAL 3</b>		OJ	
<b>IV - Valeur ajoutée produite</b>			
Calcul de la valeur ajoutée		(total 1 + total 2 - total 3)	OG
<b>V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant à 0.		SA	0
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	<input type="checkbox"/>	EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, ajusté à 12 mois)	<input type="checkbox"/>	GX	Effectifs au sens de la CVAE *
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)			HX
Période de référence	<input type="checkbox"/>	GY	<input type="checkbox"/>
Date de cessation			HR
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.			



17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059F

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1) 

1
1

Néant  \*

EXERCICE CLOS LE 3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 2 | 4 |

N° SIRET 3 | 8 | 8 | 4 | 2 | 1 | 1 | 7 | 4 | 0 | 0 | 0 | 1 | 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL 145 CAPUCINS CONSEILS

ADRESSE (voie) 2 rue Lord Byron

CODE POSTAL 75008 VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	11117
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	50
Total des lignes P1 + P2	P5	2	Total des lignes P3 + P4	P6	11167

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)  Nom de famille  Prénom(s)

Nom d'usage  % de détention  Nb de parts ou actions

Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Titre (2)  Nom de famille  Prénom(s)

Nom d'usage  % de détention  Nb de parts ou actions

Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



18

**FILIALES ET PARTICIPATIONS**

DGFIP N° 2059-G

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant  \*

EXERCICE CLOS LE | 3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 2 | 4 |

N° SIRET | 3 | 8 | 8 | 4 | 2 | 1 | 1 | 7 | 4 | 0 | 0 | 0 | 1 | 1 |

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE | SARL 145 CAPUCINS CONSEILS

ADRESSE (voie) | 2 rue Lord Byron

CODE POSTAL | 75008 | VILLE | PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE | P5

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>	
	Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/>	Pays <input type="text"/>

Édité à partir de Loop V5.31.0

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

